



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

## Commission de statistique

### Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour information :**  
**statistiques de l'environnement**

## Statistiques de l'environnement

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Élaboré conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le présent rapport récapitule les activités menées pendant la période 2018-2019 et comporte notamment des informations sur les sujets suivants : l'accélération de la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, adopté en 2013 ; l'avancement des travaux méthodologiques (y compris les travaux portant sur les outils afférents au Cadre et sur les statistiques des changements climatiques) ; les cinquième et sixième réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ; la formation et le renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national ; la coordination. On y trouve également le plan de travail pour la période 2020-2021. Puisque les travaux prévus auront trait notamment à la collecte, à la compilation et à la diffusion à l'échelle mondiale de statistiques et d'indicateurs relatifs à l'environnement, le rapport renferme aussi une synthèse des résultats des opérations internationales de collecte de données sur l'environnement menées entre 1999 et 2018 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, ainsi que des conclusions utiles pour les travaux à venir, notamment sur les objectifs de développement durable axés sur l'environnement. La Commission de statistique est invitée à prendre note du rapport.

\* E/CN.3/2020/1.



## I. Introduction

1. À sa quarante-neuvième session, tenue du 8 au 11 mars 2018, la Commission de statistique a pris note du rapport sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2018/31), dans lequel le Secrétaire général faisait le point des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement, des activités de coopération technique et de renforcement des capacités y afférentes, des activités de collecte et de diffusion et des activités qui avaient été programmées pour la période 2018-2019.

2. Le présent rapport offre une synthèse des activités menées en 2018 et 2019 et rend compte, notamment, de la disponibilité dans les langues officielles du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, des progrès des travaux méthodologiques, des cinquième et sixième réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, de la progression de la mise en œuvre du Cadre dans les pays du monde entier, des activités connexes de formation et de renforcement des capacités, et des opérations de collecte de données, de coordination et de sensibilisation. Compte tenu de l'importance des statistiques et des indicateurs relatifs aux changements climatiques et de leurs liens avec les statistiques de l'environnement, on trouvera dans le rapport des informations actualisées sur les travaux que la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat consacre aux statistiques et aux indicateurs relatifs aux changements climatiques. On y trouvera également des informations sur les activités et les plans prévus pour la période 2020-2021. Un document d'information complétant le présent rapport renferme des informations plus détaillées sur les activités de collecte et de diffusion de données (voir par. 25) et sur les activités de renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement (voir par. 16) menées par la Division de statistique et par diverses organisations internationales et régionales.

## II. Activités menées en 2018 et 2019

### A. Travaux méthodologiques

#### **Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement et Groupe d'experts des statistiques de l'environnement**

3. Le Cadre 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement est disponible sur le site Web de la Division de statistique en anglais et en portugais (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes.cshtml>). Des travaux sont en cours pour obtenir que le Cadre soit traduit à titre bénévole dans toutes les langues officielles de l'ONU. Une brochure décrivant la genèse et l'utilisation du Cadre est disponible dans les langues officielles de l'Organisation (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes.cshtml>).

4. En ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre, il convient de noter la poursuite des travaux du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, qui aide la Division de statistique à mettre au point des outils méthodologiques, en particulier le manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement (*Manual on the Basic Set of Environment Statistics*), qui donne des informations détaillées sur la compilation de ces statistiques. Le Groupe d'experts apporte un soutien croissant aux travaux de la Division de statistique en ce qui concerne l'élaboration de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques. Le Groupe a tenu ses cinquième et sixième réunions à New York en mai 2018 et en mai 2019 (voir [https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes\\_eges.cshtml](https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges.cshtml)). Y ont assisté des experts de pays développés et en développement, des commissions régionales de

l'ONU, de l'Agence européenne pour l'environnement, d'Eurostat, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Université des Nations Unies, du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du milieu universitaire. Les réunions du Groupe d'experts ont été présidées par Janet Geoghagen-Martin, Directrice de la Division des recensements et des statistiques démographiques et sociales de l'Institut de statistique de la Jamaïque.

5. Le Groupe a mené ses travaux sur la base des documents et des communications mis au point par ses membres et par la Division de statistique. Les réunions ont porté sur les grands thèmes suivants : a) le projet de fiches méthodologiques du manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement ; b) la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et du rapport type qui servira à établir une synthèse des résultats de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement ; c) les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable portant sur l'environnement ; d) la collecte régulière de données biennales sur les statistiques de l'eau et des déchets au moyen du Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement, y compris sur les statistiques des déchets électroniques ; e) les statistiques et indicateurs des changements climatiques ; f) le renforcement des capacités. L'ensemble des documents et des communications présentés aux réunions du Groupe, tout comme les comptes rendus des réunions, peuvent être consultés sur le site Web du Groupe (voir [https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes\\_eges.cshhtml](https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges.cshhtml)).

### **Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement**

6. Le manuel sur l'ensemble de base de statistiques de l'environnement (*Manual on the Basic Set of Environment Statistics*) comprend des fiches méthodologiques pour la collecte et la compilation de toutes les statistiques de l'ensemble de statistiques de base de l'environnement intégrées dans le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ([https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/manual\\_bses.cshhtml](https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/manual_bses.cshhtml)). Les membres du Groupe ont adressé leurs remerciements à la Division de statistique et à tous les experts ayant participé à l'élaboration du manuel et ont examiné la teneur des fiches méthodologiques à leurs deux réunions. Plusieurs fiches ont fait l'objet de communications et de débats et la Division de statistique révisé les fiches méthodologiques en fonction des observations qui ont été formulées. Plusieurs fiches ont été publiées sur le site Web de la Division, dont celles qui portent sur les questions relatives aux sols, aux écosystèmes et à la biodiversité, à la couverture terrestre et à l'utilisation des terres, aux forêts, à la qualité de l'air, aux ressources minérales, aux ressources énergétiques, aux statistiques sur les cultures et l'élevage, aux ressources en eau, à la production et à la gestion des déchets, aux établissements humains et aux dépenses relatives à la protection de l'environnement, traitées dans le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. Les fiches méthodologiques sur les émissions de gaz à effet de serre, l'information et la sensibilisation dans le domaine de l'environnement, les catastrophes naturelles, la qualité des eaux marines, les informations géologiques et géographiques, les eaux usées et la santé environnementale sont à paraître.

### **Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement**

7. L'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement, qui a donné de bons résultats à l'occasion d'ateliers de formation régionaux et dans le cadre d'initiatives prises par des pays de toutes les régions, est disponible dans les langues officielles de l'ONU sur le site Web de la Division de statistique (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/essat.cshhtml>). Après la mise au point de l'Outil d'autoévaluation, la Division de statistique a élaboré, en collaboration avec le

Groupe d'experts, un rapport type, qui sert à établir une synthèse des résultats de l'Outil. En attendant que les enseignements tirés de l'utilisation de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement soient rassemblés et analysés, la Division de statistique procède à la révision du rapport type et à l'élaboration de nouvelles directives pour aider les pays à utiliser au mieux les outils d'aide à la mise en œuvre.

### **Plans d'action nationaux relatifs aux statistiques de l'environnement**

8. À sa quarante-quatrième session, la Commission de statistique a approuvé un plan visant à mettre en pratique le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ([https://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/BG-FDES-Environment\\_Blueprint.pdf](https://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/BG-FDES-Environment_Blueprint.pdf)) et, en conséquence, les pays ont commencé à se doter de plans d'action nationaux relatifs aux statistiques de l'environnement afin d'institutionnaliser et de favoriser la collaboration dans ce domaine au niveau national. La Division de statistique élabore actuellement un plan d'action national type, en collaboration avec le Groupe d'experts.

### **Référentiel des enquêtes sur l'environnement**

9. Afin d'aider les pays à procéder à des enquêtes dans différents domaines touchant l'environnement, la Division de statistique a mis au point, avec le concours du Groupe d'experts, un référentiel des questionnaires utilisés par les pays pour leurs enquêtes et recensements statistiques concernant l'environnement (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/censuses/>). Ce référentiel s'enrichit progressivement et comprend maintenant 90 recensements et enquêtes nationaux émanant de 25 pays. La Division de statistique attend avec intérêt de recevoir les enquêtes et recensements réalisés par les experts en statistiques de l'environnement de tous les pays, dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies ou dans d'autres langues. Les enquêtes et recensements sont mis à la disposition des utilisateurs à titre indicatif et servent à améliorer la collecte de statistiques de l'environnement au niveau national. Les enquêtes et recensements versés dans le référentiel portent sur les aspects environnementaux d'un ensemble de questions présentant un intérêt pour les statistiques de l'environnement, dont l'agriculture, l'air et le climat, l'énergie, les dépenses consacrées à l'environnement, les pêches, les déchets et l'eau. Toute documentation complémentaire émanant des pays – consignes sur les informations à communiquer, rapports de terrain, comptes rendus de contrôle de la qualité ou rapports analytiques – est également mise à la disposition des utilisateurs.

### **Statistiques des changements climatiques**

10. À sa quarante-septième session en 2016, la Commission de statistique a chargé la Division de statistique d'élaborer, entre autres, un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques applicables aux pays se trouvant à différents stades de développement. Dans le cadre de ce mandat, la Division de statistique a mené une enquête pilote auprès des pays en développement en 2017 et 2018 en utilisant l'ensemble de statistiques et d'indicateurs mis au point par la Commission économique pour l'Europe. Les résultats de l'enquête ont montré qu'il importait de mettre au point de nouveaux indicateurs, en particulier pour rendre compte de la situation des pays en développement, que la méthode de sélection des indicateurs devait tenir compte des mécanismes mondiaux de négociation et d'information relatifs aux changements climatiques et qu'il valait mieux se fonder sur un examen systématique des pratiques des pays. À sa quarante-neuvième session, en

2018<sup>1</sup>, la Commission de statistique a réaffirmé l'importance des travaux de la Division de statistique relatifs à la mise au point de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques ; demandé instamment aux pays de participer à l'enquête pilote sur les statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques que mènerait la Division de statistique et à la consultation mondiale qui serait menée sur le sujet ; prié la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de resserrer les liens entre les statistiques et l'élaboration de politiques, notamment en entreprenant conjointement d'élaborer des statistiques et des indicateurs relatifs aux changements climatiques, en promouvant la formation et le renforcement des capacités en commun avec d'autres partenaires et en recherchant des moyens d'encourager les organismes nationaux de statistique à jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des données à présenter au secrétariat de la Convention-cadre, aux fins de l'application de l'Accord de Paris.

11. La Division de statistique a procédé à un examen systématique des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques qui émanaient de 130 pays dont la couverture régionale était représentative, analysé plus de 7 500 statistiques et indicateurs individuels et dégagé un ensemble préliminaire d'indicateurs les plus couramment employés, privilégiant ainsi une approche de bas en haut pour la sélection des indicateurs. Le nombre définitif de statistiques et d'indicateurs sera arrêté à l'issue de l'enquête pilote et de la consultation mondiale, mais l'ensemble d'indicateurs qui en résultera sera complet et applicable à tous les pays. Le Groupe d'experts a examiné les versions successives de l'ensemble de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques à ses réunions, apportant ainsi sa pierre à l'édifice.

12. Le projet d'ensemble de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques a été organisé en fonction des cinq domaines retenus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (facteurs, impacts, vulnérabilité, atténuation et adaptation). De nombreux indicateurs se retrouvent d'un pays à un autre et proviennent d'au moins une source nationale pour les 130 pays examinés. En 2018, la Commission de statistique a prié la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de resserrer les liens entre les statistiques et l'élaboration des politiques ; afin de faire apparaître ce lien, pour chaque indicateur il est fait référence aux articles de l'Accord de Paris dans le projet d'ensemble de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques. En outre, les objectifs de développement durable et les cadres et accords internationaux, tels que le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), ainsi que l'ensemble des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques de la Commission économique pour l'Europe, ont été pris en compte afin de promouvoir la cohérence et d'harmoniser dans la mesure du possible la formulation des indicateurs. La Division de statistique prévoit de procéder à l'enquête pilote avec un groupe de pays et d'organisations internationales et régionales qui ont participé aux travaux, par exemple dans le cadre du Groupe d'experts ou à l'occasion d'ateliers régionaux ou nationaux. La consultation mondiale sur les statistiques et les indicateurs relatifs aux changements climatiques aura lieu en 2020 et sera ouverte à tous les États Membres.

13. En outre, comme l'a demandé la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session en 2018, la Division de statistique a collaboré étroitement avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

---

<sup>1</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/statcom/49th-session/documents/Report-on-the-49th-session-F.pdf>.

à la mise au point de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques et au resserrement des liens entre les statistiques et l'élaboration des politiques, notamment en organisant des manifestations parallèles communes à l'occasion des sessions de la Commission de statistique, en associant le secrétariat de la Convention-cadre aux travaux du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, en participant à une manifestation organisée en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable (<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>) en 2019 et en conviant le secrétariat de la Convention-cadre à des ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques de l'environnement et des changements climatiques, comme ceux qu'elle a organisés pour la région arabe en 2018 et pour la région de la Communauté des Caraïbes en 2019.

## **B. Mise en œuvre du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement au moyen d'activités de formation et de renforcement des capacités**

14. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement a été utilisé dans un projet qui relevait de la neuvième tranche du Compte de l'ONU pour le développement mis en œuvre de 2014 à 2017 et qui portait sur l'appui à apporter aux États Membres dans le domaine de l'élaboration et du renforcement des statistiques de l'environnement et de la comptabilité environnementale et économique intégrée aux fins d'un meilleur suivi du développement durable, et sert maintenant pour le projet relevant de la dixième tranche, relatif aux statistiques et aux données, qui court de 2016 à 2020.

15. Pour le projet relevant de la dixième tranche du Compte pour le développement, la Division de statistique a aidé la Gambie et la Namibie à renforcer leurs capacités statistiques dans le domaine de l'environnement. Dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique, elle a mené une mission en Guinée équatoriale aux fins du renforcement des statistiques de l'environnement et organisé un atelier régional consacré aux statistiques et aux informations sur l'environnement pour le développement durable dans la région arabe en 2018 (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/meetings/2018-Arab%20Region/ArabRegion.cshtml>). En 2019, elle a organisé un atelier régional sur les statistiques de l'environnement et les statistiques des changements climatiques pour la région de la Communauté des Caraïbes (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/meetings/2019-Caricom%20Region/CaricomRegion.cshtml>) et un atelier national sur les statistiques de l'environnement et les statistiques des changements climatiques à la Grenade. Un certain nombre de pays ont progressé, à l'aide du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement, dans l'élaboration de statistiques de l'environnement, et ont établi des recueils nationaux de statistiques de l'environnement, des plans d'action nationaux et des groupes de travail techniques nationaux ou des comités interinstitutions chargés des statistiques de l'environnement.

16. À sa sixième réunion, en mai 2019, le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement a constaté que dans de nombreux pays les activités de renforcement des capacités se recoupaient et qu'il n'existait pas de méthode normalisée permettant d'évaluer l'efficacité des activités et projets. Il a donc recommandé que, compte tenu du peu de ressources disponibles dans le monde, et dans le souci d'améliorer la coordination des activités de renforcement des capacités, la Division de statistique dresse un inventaire des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement, en commençant par celles qui sont menées par les organisations internationales et régionales. L'objectif est d'établir une synthèse au niveau international qui facilitera et améliorera la coordination des activités et contribuera à garantir une couverture géographiquement équilibrée. Les activités

comprennent tous les domaines thématiques se rapportant aux thèmes retenus dans le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. Les premiers résultats indiquent que les organisations internationales et régionales mènent de très nombreuses activités de renforcement des capacités, dont certaines portent sur des sujets spécialisés, tels que les statistiques relatives aux déchets électroniques ou à la biodiversité, qui n'ont peut-être pas été couvertes par les statistiques générales. Étant donné que ces sujets sont de plus en plus souvent intégrés et traités dans les statistiques officielles du fait des demandes ayant trait aux objectifs de développement durable et aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, l'inventaire donne de très nombreuses informations utiles aussi bien à ceux qui proposent des activités de renforcement des capacités qu'aux bénéficiaires de ces activités. Il montre également que les partenariats ne cessent de se multiplier et contribuent à renforcer les statistiques de l'environnement, tant du point de vue institutionnel que du point de vue méthodologique. L'inventaire complet figurera dans le document d'information associé au présent rapport.

17. Les cinq commissions régionales de l'ONU et plusieurs communautés économiques régionales, telles que le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté des Caraïbes, utilisent le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement pour continuer de faire progresser la statistique de l'environnement dans leurs États membres. La Division de statistique collabore avec ces institutions, avec lesquelles elle a organisé des activités conjointes, dont des ateliers de formation régionaux et sous-régionaux ou des ateliers nationaux (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/otherworkshops/>). Outre les institutions régionales présentes dans les zones géographiques où se tiennent les ateliers, plusieurs partenaires internationaux, dont la FAO, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Université des Nations Unies, participent régulièrement aux ateliers régionaux ou sous-régionaux organisés par la Division de statistique et mettent en commun leurs connaissances et leur savoir-faire dans les domaines des statistiques agricoles, des statistiques de l'eau, de l'information géospatiale, des statistiques sur les changements climatiques et des statistiques sur les déchets électroniques.

18. La mise en œuvre du Cadre avance bien et plusieurs pays, dans toutes les régions, ont fait des progrès. Y ont contribué des documents supplémentaires démontrant l'intérêt que présente le Cadre pour les objectifs de développement durable, notamment un tableau comparatif exposant les statistiques du Cadre qui sont nécessaires à la compilation de données sur les indicateurs relatifs aux différents objectifs ayant trait à l'environnement. Plusieurs pays ont pris un bon départ en élaborant des recueils de statistiques de l'environnement fondés sur le Cadre, lesquels sont publiés sur le site Web de la Division de statistique (voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdescompendia.cshtml>). Jusqu'à présent, 36 recueils émanant de 23 pays ont été communiqués à la Division de statistique. Tous les pays sont invités à faire parvenir leurs recueils à la Division de statistique pour qu'elle les affiche sur son site Web.

### **C. Activités de collecte et de diffusion des données**

19. La Division de statistique a conduit sa première opération de collecte de données en 1999, sollicitant des données auprès de 168 pays et régions. Huit cycles de collecte de données se sont succédé ultérieurement. Le dernier en date, en 2018, a porté sur 165 pays et régions. En vertu de l'accord entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Eurostat et la Division de statistique, les pays



et régions couverts par le Questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement ne sont pas pris en compte dans la collecte de données réalisée par la Division de statistique au moyen du Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement<sup>2</sup>. Les deux opérations de collecte de données sont bien coordonnées et les questionnaires sont pleinement compatibles, recourant à des définitions et à des classifications identiques. Les statistiques déjà recueillies par d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organismes internationaux ont été exclues, quand c'était possible, du Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement. Pour les cycles de collecte de 1999, 2001 et 2004, la Division de statistique a recueilli des données sur l'air, les sols, les déchets et l'eau. Depuis 2006, elle collecte uniquement des données sur les déchets et l'eau en vue d'harmoniser ses données avec celles issues d'autres collectes internationales. Cela a permis de consacrer des ressources limitées à des domaines ciblés et d'éviter les doubles emplois.

20. Après l'adoption, à la quarante-huitième session de la Commission de statistique, du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (E/2017/24-E/CN.3/2017/35), le Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement a fait l'objet d'un regain d'attention de la part des organismes internationaux qui sont les principales parties prenantes dans ce secteur d'activité. Compte tenu du mandat fixé par la Commission de statistique et tout en encourageant la compilation d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable par les pays, la Division de statistique et le PNUE ont ajouté à leur Questionnaire des variables relatives aux déchets municipaux (à savoir les déchets municipaux produits à l'échelle nationale et dans les grandes villes). Dans les deux cas, on privilégie, pour le calcul de deux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, la variable concernant les déchets municipaux produits (plutôt que celles concernant les déchets municipaux collectés, les déchets municipaux produits ou la quantité totale de déchets produits). Ainsi, en 2018, le Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement a recueilli des données sur les déchets municipaux produits (à l'échelle nationale et dans les grandes villes). Les taux de réponse ont été modestes pour les deux variables individuelles, mais les données associées à ces variables seront de nouveau collectées en 2020, conformément au mandat que s'est donné la Commission de statistique à sa quarante-huitième session. En outre, la Division de statistique s'est appuyée sur la répartition sectorielle utilisée par la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 4, pour établir certains tableaux figurant dans le Questionnaire sur les statistiques de l'environnement. Cette décision a été prise afin que les données nationales puissent mieux répondre aux demandes concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'eau, dont la FAO est l'organisme responsable, en partenariat avec la Division.

21. Bien qu'un taux de réponse supérieur à 50 % ait été atteint dans les deux derniers cycles de collecte de données, il y a encore largement matière à amélioration en ce qui concerne les taux de réponse, eu égard à la demande croissante de statistiques de l'environnement, et, surtout, à la place importante qu'occupe l'environnement, au

---

<sup>2</sup> Par exemple, pour le cycle de collecte de données de 2018, six pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie) sont sortis du champ d'application du Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement pour entrer dans celui du Questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement.



même titre que les questions économiques et sociales, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>3</sup>.

22. Le tableau 1 récapitule les réponses obtenues au cours des neuf cycles de collecte de données de la Division de statistique, par année. Les fluctuations du nombre total de questionnaires envoyés par la Division lors des neuf cycles de collecte de données tiennent à un certain nombre de facteurs, dont l'accession de nouveaux pays à l'indépendance ou celle de certains États Membres de l'ONU à l'OCDE ou à l'Union européenne.

Tableau 1

**Récapitulatif des réponses pour tous les cycles de collecte de données, 1999 à 2018**

	1999	2001	2004	2006	2008	2010	2013	2016	2018
Nombre total de réponses	51	62	68	80	84	84	81	89	86
Taux de réponse (%)	30	35	43	49	49	49	47	51	52
Nombre de pays et régions ayant reçu le questionnaire	168	177	158	163	171	172	173	173	165

23. L'analyse des résultats par région fait apparaître des différences importantes dans le développement et la disponibilité des statistiques de l'environnement. Le tableau 2 donne un aperçu du nombre et du pourcentage de réponses par année de collecte des données et par région.

Tableau 2

**Nombre et pourcentage de réponses, par région géographique et par année de collecte des données<sup>a</sup>**

	2001		2004		2006		2008		2010		2013		2016		2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Afrique	13	23	22	39	16	28	22	37	23	40	20	37	21	38	22	40
Asie	21	46	20	43	24	52	27	59	25	54	23	48	28	61	32	71
Europe	9	64	7	50	12	86	11	79	11	73	12	86	11	79	7	88
Amériques	18	45	19	48	27	68	22	58	24	63	26	68	23	56	21	53
Océanie	1	7	–	–	–	–	1	7	–	–	–	–	5	31	4	25
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>35</b>	<b>68</b>	<b>43</b>	<b>80</b>	<b>49</b>	<b>84</b>	<b>49</b>	<b>84</b>	<b>49</b>	<b>81</b>	<b>47</b>	<b>89</b>	<b>51</b>	<b>86</b>	<b>52</b>

<sup>a</sup> Les taux de réponse sont calculés à raison du nombre de pays ou de régions par aire géographique définie dans la liste M49 de la Division de statistique (qui donne les codes standard des pays et des zones à usage statistique), telle qu'établie en 2019. La liste M49 des pays ou régions, codes et abréviations peut être consultée à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

24. Pour les raisons susmentionnées, les données que la Division de statistique a recueillies et qu'elle recueillera à l'avenir seront extrêmement précieuses, en particulier pour les cibles associées aux objectifs de développement durable qui

<sup>3</sup> Dans le présent rapport, on considère comme « réponse » tous les cas dans lesquels un pays ou une région fournit des données numériques en réponse au Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement (généralement au moyen du Questionnaire lui-même). Invariablement, dans chaque cycle de collecte, quelques pays ou régions ayant confirmé la réception du Questionnaire ne fournissent par la suite aucune donnée. Ces cas ne sont pas considérés comme des réponses, car la Division essaie de mesurer la capacité du pays ou de la région à fournir des données permettant de renseigner le Questionnaire.

exigent des données sur les statistiques de l'environnement. Les collectes de données peuvent également favoriser l'établissement de liens interinstitutionnels et contribuer à la compilation de données au niveau national en vue de la conclusion d'accords multilatéraux sur l'environnement. Le tableau 3 présente le décompte des réponses pour certaines variables présentant un intérêt particulier pour les objectifs 6, 11 et 12. Il montre une augmentation du nombre de réponses et une plus grande stabilité des données de séries chronologiques. Compte tenu de l'importance que revêt la production de données nationales sur l'eau et les déchets pour la prise de décisions rationnelles et en connaissance de cause, et eu égard au fait que ces données sont extrêmement pertinentes pour le suivi des objectifs de développement durable, il est essentiel d'améliorer la production de statistiques de l'environnement et donc de répondre au besoin important de formation et de renforcement des capacités dans ce domaine.

Tableau 3

**Nombre des réponses par variables présentant une grande pertinence pour les objectifs, cibles et indicateurs de développement durable (numéros de l'objectif, de la cible et de l'indicateur donnés entre parenthèses)<sup>a, b, c</sup>**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Eau</b>								
Ressources renouvelables en eau douce (6.4.2)	27	28	28	24	26	26	18	18
Volume d'eau douce prélevé (6.4.2)	59	55	60	55	57	55	37	32
Volume d'eau douce prélevé par les services d'alimentation en eau (6.4.1)	37	35	41	42	42	41	31	29
Quantité brute d'eau douce fournie par les services d'alimentation en eau (6.4.1)	56	58	64	57	57	54	32	27
Volume total d'eaux usées produites (6.3.1)	18	19	19	20	22	24	18	17
Eaux usées traitées dans des stations d'épuration des eaux usées urbaines (6.3.1)	31	34	35	34	35	37	27	22
Eaux usées traitées dans d'autres stations d'épuration (6.3.1)	10	10	10	8	9	10	6	4
Eaux usées traitées dans des moyens d'épuration indépendants (6.3.1)	7	7	8	7	7	7	4	3
<b>Déchets</b>								
Quantité totale de déchets municipaux produits (à l'échelle nationale) (12.5.1)	6	6	8	7	9	8	9	10
Quantité totale de déchets municipaux produits (dans les grandes villes) (11.6.1)	5	6	9	6	16	16	19	20
Quantité totale de déchets municipaux collectés (11.6.1, 12.5.1)	54	53	61	54	55	54	39	38
Déchets municipaux gérés dans le pays (11.6.1, 12.5.1)	34	35	41	40	43	38	30	27
Déchets municipaux gérés dans le pays (recyclés) (11.6.1, 12.5.1)	27	30	36	31	33	32	19	21
Déchets municipaux gérés dans le pays (compostés) (11.6.1)	22	25	33	28	29	26	15	14
Déchets municipaux gérés dans le pays (incinérés) (11.6.1)	27	29	33	31	31	29	18	19
Déchets municipaux gérés dans le pays (enfouis) (11.6.1)	42	42	50	46	47	45	30	31
Déchets dangereux produits (12.4.2)	64	33	65	34	70	35	29	29
Déchets dangereux traités ou éliminés (12.4.2)	32	26	28	29	30	28	22	23

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déchets dangereux recyclés (12.4.2)	24	23	24	26	28	27	17	17
Déchets dangereux incinérés (12.4.2)	25	22	24	23	23	24	16	18

<sup>a</sup> Les variables supplémentaires qui sont également nécessaires pour la compilation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable figurent dans le document d'information associé au présent rapport (voir par. 25).

<sup>b</sup> Les années indiquées dans ce tableau sont celles pour lesquelles les données ont été fournies.

<sup>c</sup> Il convient de noter que les valeurs plus faibles attribuées aux deux dernières variables de traitement des eaux usées sont principalement imputables au fait que ces données n'ont été collectées qu'en 2013, 2016 et 2018.

25. On trouvera dans le document d'information associé au présent rapport une analyse approfondie de toutes les variables relatives à l'eau et aux déchets recueillies en 2018. Ce document contient également un inventaire des opérations internationales périodiques de collecte, de communication et de diffusion de données environnementales primaires des pays dont l'ONU, ses institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales et des instruments internationaux ont entrepris l'établissement ([https://unstats.un.org/unsd/envstats/Inventory\\_datacollection\\_dissemination](https://unstats.un.org/unsd/envstats/Inventory_datacollection_dissemination)). L'adoption des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable, l'augmentation de la demande de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques ainsi que les besoins mis en exergue en matière de statistiques et d'indicateurs environnementaux font apparaître une forte demande concernant la coordination de la collecte de données et de la diffusion de statistiques et d'indicateurs environnementaux ainsi que la nécessité d'une plus grande collaboration entre les organisations à cet égard. L'inventaire constitue une ressource utile pour aider les pays à alléger la charge qui pèse sur eux pour ce qui est de faire rapport. Il montre que des dizaines d'organisations internationales recueillent et diffusent une multitude de données et de statistiques relatives à l'environnement. Ces données couvrent des domaines très variés et, une fois combinées, fournissent des informations détaillées sur les conditions environnementales des États Membres. Dans certains domaines, comme le couvert terrestre et les émissions, on constate des chevauchements dans les efforts de collecte de données des différentes entités. Cet inventaire peut être utilisé par les responsables de la collecte des données primaires pour établir une collaboration étroite en vue de réduire le fardeau qui pèse sur les États Membres et de mieux harmoniser les données internationales et nationales.

26. En complément, la Division de statistique établit et diffuse des indicateurs environnementaux et des statistiques de l'environnement à l'échelle mondiale sur 10 thèmes pour lesquels des indicateurs peuvent être établis, en tirant parti d'un large éventail de sources statistiques. Les thèmes et les tableaux d'indicateurs sont choisis en fonction des besoins du moment en matière de statistiques internationales sur l'environnement et de la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale. On trouvera des tableaux d'indicateurs et des diagrammes d'une qualité relativement satisfaisante et couvrant un assez large échantillon de pays et de régions, ainsi que des liens vers d'autres sources de données internationales, sur le site Web de la Division (<http://unstats.un.org/unsd/environment/qindicators.htm>). En outre, des instantanés sur différents pays communiqués par la Division présentent une sélection de statistiques nationales sur l'environnement complétées des principaux indicateurs économiques et sociaux ([https://unstats.un.org/unsd/envstats/country\\_snapshots.cshhtml](https://unstats.un.org/unsd/envstats/country_snapshots.cshhtml)).

27. Des échanges avec l'Université des Nations Unies ayant mis en évidence la demande en matière de statistiques sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (e-déchets) au niveau international, en 2017, la Division de statistique a envoyé à 42 pays un questionnaire pilote sur les statistiques relatives aux e-déchets. Le questionnaire portait sur 16 variables liées aux e-déchets (par ex., gros déchets d'équipement électronique produits, petits déchets électroniques collectés). À la suite

de l'analyse des taux de réponse aux variables individuelles du questionnaire pilote et des commentaires qualitatifs fournis par les États Membres, la Division de statistique a décidé de collecter, pour la première fois en 2018, des données sur seulement deux variables relatives aux e-déchets (volume total d'e-déchets collectés et volume total d'e-déchets produits). Les taux de réponse ont été relativement modestes (par exemple : 9 réponses pour le volume total d'e-déchets produits en 2017 et 12 réponses pour le volume total d'e-déchets collectés en 2017). La Division prévoit toutefois de collecter des données sur ces deux variables tous les deux ans au moyen du Questionnaire sur les statistiques de l'environnement (section « Déchets »). Elle envisage également de demander des données sur la ventilation des e-déchets produits et des e-déchets collectés. La Division de statistique et l'Université des Nations Unies continuent en outre d'étudier les possibilités de collaboration en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités.

## D. Coordination

28. Un grand nombre d'organisations internationales et régionales participent à la collecte et à la compilation de statistiques de l'environnement. À sa trente-quatrième session, la Commission de statistique de l'ONU a donc habilité la Division de statistique à convoquer le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement pour qu'il élabore des concepts, des méthodes et des normes et veille à leur harmonisation, et pour qu'il coordonne la collecte de données et le renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement. Les membres permanents du Groupe de travail intersecrétariats sont des organisations ou des organismes ayant un programme international établi de longue date sur les statistiques de l'environnement prévoyant la collecte directe et périodique de statistiques détaillées sur l'environnement dans les pays. D'autres organisations, organismes et pays témoignant d'une expérience dans des domaines spécifiques associés aux statistiques de l'environnement sont invités à participer à certaines activités menées par le Groupe. À l'heure actuelle, le Groupe de travail intersecrétariats se réunit selon les besoins, principalement au moyen de téléconférences, et ses membres communiquent par courrier électronique.

29. Parmi les travaux récemment entrepris par la Division de statistique en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats figure la compilation de l'inventaire des opérations internationales périodiques de collecte, de communication et de diffusion de données environnementales primaires des pays dont l'ONU, ses institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales et des instruments internationaux ont entrepris l'établissement en 2015 et 2017 (voir par. 25). L'inventaire final pour 2019 figurera dans le document d'information associé au présent rapport. En outre, à sa sixième réunion, en 2019, le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement s'est penché sur l'accroissement de la demande en faveur d'un renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement et la façon dont celui-ci est assuré (voir par. 16). Ainsi, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats, la Division de statistique dresse actuellement un inventaire des activités de renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement, en commençant par celles qui sont menées par les organisations. L'inventaire complet figurera dans le document d'information associé au présent rapport.

30. La Division de statistique cherche aussi à favoriser, par l'intermédiaire du Groupe de travail intersecrétariats, la collaboration entre les organismes internationaux en ce qui concerne les questionnaires sur l'eau et les déchets. L'objectif de l'harmonisation est de permettre l'obtention de statistiques sur l'environnement qui soient comparables au niveau international et qui s'appuient sur

des questionnaires et des méthodes standard. Depuis 1999, en collaboration avec Eurostat et l'OCDE, la Division de statistique collecte de façon harmonisée des données sur l'eau et les déchets auprès des organismes nationaux de statistique ou des ministères de l'environnement (voir par. 19). La validation des données concernant les pays européens et les pays de l'OCDE est effectuée « conjointement » par Eurostat et l'OCDE. La Division de statistique valide quant à elle les données de tous les autres États Membres qui relèvent de sa responsabilité.

31. En avril 2018, la FAO a lancé une collecte mondiale de données par l'entremise de son questionnaire 2018 sur l'eau et l'agriculture. L'objectif était d'enrichir la base de données de son Système d'information sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT) et d'appuyer le calcul de deux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'eau dont la FAO est l'organisme responsable. Cette nouvelle collecte de données recoupe dans une certaine mesure celle réalisée par la Division de statistique, l'OCDE et Eurostat. Les différences observées entre ces quatre entités (dans la terminologie : par exemple, là où une entité utilise l'expression « water abstraction », une autre utilise l'expression « water withdrawal », ainsi que dans le calcul des débits écologiques réservés) font actuellement l'objet de discussions et de clarifications.

32. Les quatre entités internationales concernées ont tenu 14 téléconférences depuis août 2018. Les discussions ont notamment porté sur les comparaisons croisées des jeux de données des différents pays ; la comparaison des métadonnées et de la terminologie utilisées dans les questionnaires (sans perdre de vue que celles-ci peuvent s'appliquer à de multiples mandats, notamment ceux de la Commission de statistique, du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ou d'autres organismes) ; la mise en commun des coordonnées des coordonnateurs nationaux chargés des questionnaires ; la tenue d'une consultation écrite auprès de certains pays par divers organismes internationaux afin de clarifier toute incohérence dans les données ; la possibilité de faire coïncider les dates d'envoi aux pays des questionnaires établis par les quatre entités ; la fréquence de la collecte de données ; les échanges réguliers d'informations sur les réunions, les ateliers et les activités de renforcement des capacités organisés par les quatre entités. L'objectif de ces discussions était de favoriser l'harmonisation des collectes de données et d'ainsi réduire au minimum la charge imposée aux répondants dans les pays et le double emploi avec les collectes de données effectuées par les organismes internationaux. Ces rencontres ont amené chacune des quatre entités internationales à faire participer plus étroitement les autres à ses réunions de groupes d'experts et à ses ateliers de renforcement des capacités, ce qui a permis d'améliorer la cohérence du message adressé à tous les États Membres de l'ONU en ce qui concerne les collectes de données sur l'eau.

## **E. Activités de sensibilisation**

### **Manifestations parallèles aux quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Commission de statistique**

33. Une manifestation parallèle intitulée « Climate Change – Linking Statistics and Policy » (Changements climatiques : des statistiques aux politiques, voir <https://unstats.un.org/unsd/statcom/49th-session/side-events/20180307-1M-climate-change/>) a été organisée dans le cadre de la quarante-neuvième session de la Commission de statistique, en 2018. Une autre, intitulée « Outcomes of COP24 in Katowice – the possible implications for climate change statistics » (Résultats de la COP24 à Katowice : incidences éventuelles sur les statistiques relatives aux changements climatiques, voir <https://unstats.un.org/unsd/statcom/50th-session/side->

[events/20190307-1M-Outcomes-of-COP24-in-Katowice/](#)) s'est tenue pendant la cinquantième session de la Commission de statistique, en 2019. Des organisations internationales et régionales, ainsi que des pays, ont présenté des travaux novateurs dans le domaine des statistiques et des indicateurs relatifs aux changements climatiques. Les deux manifestations ont attiré un large public de statisticiens, qui s'est dit satisfait des données obtenues grâce aux opérations de collecte réalisées par la Division de statistique sur les statistiques de l'environnement, et favorable à la poursuite du développement des statistiques sur l'environnement et les changements climatiques dans tous les pays du monde.

### **Forum politique de haut niveau pour le développement durable**

34. La Division de statistique a participé à une manifestation parallèle intitulée « Sustainable Development Goal 13: Advancing implementation of climate action and understanding progress: How advanced are we? » (Objectif de développement durable n° 13 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'action pour le climat et compréhension des progrès réalisés). Cette manifestation a été organisée en 2019, en marge du forum politique de haut niveau sur le développement durable (voir <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>), par l'Organisation météorologique mondiale, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, la Division de statistique et la FAO. L'objectif était de réunir des climatologues, des scientifiques, des spécialistes de la réduction des risques de catastrophe, des statisticiens et des représentants des pays et de mobiliser les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre de l'action en faveur du climat dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 13.

### **Lettre d'information sur les statistiques de l'environnement : ENVSTATS**

35. La Division de statistique publie ENVSTATS, une lettre d'information semestrielle sur les statistiques de l'environnement (<https://unstats.un.org/unsd/envstats/newsletters>). Les pays et institutions travaillant sur les statistiques de l'environnement sont invités à y collaborer en soumettant des articles décrivant toutes les activités y afférant.

## **III. Projets pour la période 2020-2021**

36. Au cours de la période 2020-2021, les travaux de la Division de statistique seront axés sur : a) la poursuite de la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ; b) la finalisation du manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement (Manual on the Basic Set of Environment Statistics) et la mise à jour de l'ensemble de base en vue de la révision future du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ; c) la promotion et la facilitation de l'utilisation de l'Outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement dans les pays ainsi que la mise au point du modèle de rapport ; d) la finalisation du modèle de plan d'action national sur les statistiques de l'environnement ; e) la poursuite de l'élaboration de matériel d'enseignement, y compris des formations en ligne et des plateformes de soutien à la mise en œuvre du Cadre dans les pays du monde entier, et la mise à jour de ce matériel ; f) la poursuite du projet relevant de la dixième tranche du Compte pour le développement et l'appui à d'autres activités de formation et de renforcement des capacités dans toutes les régions par l'intermédiaire de son programme ordinaire de coopération technique ; g) la tenue de l'étude pilote et de la consultation mondiale sur les statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques, ainsi que la mise au point définitive de l'ensemble mondial d'indicateurs et de statistiques relatifs aux changements climatiques ; h) l'envoi de la dixième édition du Questionnaire de la Division de

statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement ; i) l'actualisation de l'inventaire des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement, ainsi que son élargissement pour inclure l'assistance technique entre les pays ; j) l'actualisation de l'inventaire des opérations internationales périodiques de collecte, de communication et de diffusion de données environnementales primaires des pays ; k) la poursuite de l'élaboration du référentiel des enquêtes et recensements statistiques concernant l'environnement. On envisage également l'élaboration d'un document intersectoriel d'orientation sur les statistiques océaniques (en collaboration avec le PNUE) ainsi que de directives relatives à la mise en place de mécanismes interinstitutionnels chargés de la production de statistiques relatives aux changements climatiques au niveau national (en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). Ces activités seront menées à bien en étroite collaboration avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement.

#### **IV. Suite à donner par la Commission de statistique**

37. **La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.**

---